



Collectif Patients UTD Nemours CH Sud 77
collectifpatientsutdnemours77@gmail.com
07.81.01.26.22

Nemours, Le 29 septembre 2026,

Madame RIST
Ministre de la Santé, des Familles, de
l'Autonomie et des Personnes handicapées
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Objet : Demande de recevoir la Délégation Collectif UTD Nemours avec les Syndicats CH Sud 77

Madame La Ministre,

C'est avec un sentiment d'urgence absolue et une profonde détresse que nous, les patients de l'Unité de Traitement de la Douleur (UTD) du site hospitalier de Nemours, nous nous mobilisons aujourd'hui contre la fermeture au 31 décembre 2026 des 10 lits de l'UTD d'hospitalisation de semaine (5 jours par semaine), transformés en lits de médecine de soins généraux (7 jours sur 7, 24h/24h) pour augmenter la rentabilité de capacitaire des lits. La direction du CH Sud 77 profite du départ en retraite du Professeur SOREL et refuse de le remplacer en embauchant à temps plein un médecin diplômé spécialiste dans la recherche, le diagnostic et le traitement de la douleur des maladies rares et auto-immunes.

Actuellement l'UTD du site de Nemours est recensé parmi les 30 CCMR (Centres de Compétence Maladies Rares) Nord Est Île-de-France. Ce service d'excellence prend en charge 2500 patients, dont une partie viennent de toute la France. À la fermeture de l'UTD de Nemours, il n'y aura pas un autre centre pour le remplacer, et les autres CCMR, sont déjà saturés. Ils refusent toute prise en charge de patients en dehors de leur territoire. Notamment avec le centre de la douleur du CH de Henri Mondor dont la direction du CH Sud 77 avait vanté la collaboration étroite pour prendre en charge une partie des patients de l'UTD de Nemours. **Nous sommes véritablement livrés à nous-mêmes. Nous allons replonger dans une errance médicale insupportable.** En plus à nos frais, puis qu'il faudra payer pour acquérir les archives, sur 25 ans pour certains, de tout notre dossier médical. Nous ne serons plus soignés mais « euthanasiés »...

La direction CH Sud 77 veut faire croire, que sans médecin à temps plein, les 2500 patients aux pathologies complexes, seront pris en charge par des médecins du territoire mis à disposition quelques heures pour les patients UTD, alors qu'eux-mêmes sont déjà surchargés de travail.

Face au déni de la direction du CH Sud 77 sur notre état de santé, nos vies sont directement mises en péril par une rupture brutale thérapeutique du parcours de nos soins à partir du 31 décembre 2026.

Depuis la mi-août, les patients rappelés pour leur hospitalisation se heurtent à des non-dits et à une absence totale d'information sur la suite de la programmation de consultations et d'hospitalisations. Les rendez-vous sont désormais impossibles à obtenir, même sur les sites de Fontainebleau. On nous livre des ordonnances sur un an.

Dès le début de l'année 2027, nous serons de nouveau plongés dans une véritable errance thérapeutique. La panique des patients de l'UTD de Nemours est générale. Certains tentent d'anticiper en cherchant d'autres centres, mais ils font face à des refus systématiques pour cause d'éloignement géographique. Seuls les patients de proximité immédiate semblent pour l'instant être encore pris en charge jusqu'en décembre 2026, alors que notre service a une vocation nationale.

Nous vous communiquons la réalité chiffrée de notre détresse sur les données de notre étude portant sur les 44 patients du Collectif de l'UTD des patients de Nemours :

- Errance médicale : de 2 à 25 ans de souffrance avant de trouver une prise en charge adaptée auprès du Pr Sorel à Nemours.
- Profils complexes : 40 patients atteints de maladies auto-immunes et 20 patients touchés par des maladies rares.
- Flux de soins : 31 patients dépendent d'une hospitalisation en hôpital de semaine.
- Rayonnement : 24 patients résident hors du département, illustrant le rôle de référence de ce centre CCMR
- Allongement critique des délais : Les espaces entre deux traitements par Kétamine, habituellement de 3 mois, atteignent désormais 5 à 7 mois, plongeant les malades dans une souffrance totale.

Lors du Conseil de surveillance du 24 juin 2026, la direction du CH Sud 77 avait annoncé devant les Elus municipaux, les Représentants des Usagers et des Syndicaux, ainsi que la Déléguée de l'ARS77 la « continuité de soins » avec le Centre Hospitalier de Henri Mondor. C'EST FAUX ! Les patients de l'UTD de Nemours qui y ont sollicité une prise en charge ont reçu une réponse systématique de refus : *« Nous sommes au regret de vous dire que nous ne prenons pas les demandes externes à Mondor car nous avons beaucoup de demandes et les délais sont lointains ».*

De plus à ce Conseil de Surveillance du 24 juin 2026, les médecins représentants de la CME (Comité Médical d'Etablissement) ont montré une méconnaissance de la prise en charge de nos douleurs complexes liée à nos pathologies rares et auto-immunes, qu'ils réduisent à de simples « douleurs d'arthrose ». Leur stratégie de remplacement médical est inapplicable : ils évoquent avec la direction le recours à des anesthésistes itinérants, sans recrutement fixe, uniquement pour injecter ou prescrire la Kétamine. C'est une vision purement technique qui n'a rien à voir avec une prise en charge multidisciplinaire de nos douleurs.

Non les patients de l'UTD ne sont pas « des drogués qui viennent chercher leurs doses de Kétamine! ». C'est ignorer la complexité de nos pathologies. Certains d'entre nous ont des dossiers de suivi de plus de 25 ans ; d'autres sont toujours en cours de recherche de diagnostic. Ce n'est pas

5 mn de consultations avec un médecin anesthésiste et un simple geste technique qui remplaceront une expertise clinique multidisciplinaire de nos maladies rares et auto-immunes.

Pour permettre la continuité de nos soins, sans rupture thérapeutique, nos exigences immédiates sont :

1. **Le recrutement de médecins spécialistes capables d'assurer le maintien de l'expertise spécifique aux pathologies complexes : maladie rares et auto-immunes.**
2. **Le maintien d'un service pluridisciplinaire adapté aux syndromes douloureux chroniques : 10 lits d'hospitalisation de semaine, 10 lits d'hospitalisation de jour et les 2 lits de neurophysiologies**
3. **La réouverture immédiate des programmations d'hospitalisation et de consultation pour le début de l'année 2027.**

La France s'enorgueillit de voter des lois pour soulager la douleur et abroger la souffrance. Pourtant, la stratégie actuelle de la direction du CH Sud 77 concernant l'UTD de Nemours semble être dictée uniquement par des contraintes financières au mépris des droits fondamentaux des malades.

Madame la Ministre de la Santé, nous vous interpellons formellement : comment comptez-vous assurer la continuité des soins de proximité pour les 2500 patients de l'UTD de Nemours s'ils ne sont plus pris en charge par le CCMR du site hospitalier de Nemours ? Nous sommes dans l'attente de réponses concrètes et d'engagements écrits de votre part.

Madame RIST, l'expression de notre détermination est entière.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Madame La Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Les membres du Bureau du Collectif des Patients de l'UTD de Nemours,
Madame BERNARD, Madame JEZIORNY, Madame SANCHEZ et Madame TARU

Copie : ARS 77 et ARS Île-de-France

Patients pris en charge à l'Unité Traitement de la Douleur (UTD) site de Nemours
Syndicat CGT, CFDT, Autonome et FO du CH Sud 77
Unions Locales de Nemours et Unions Départementales 77

[illegible]